



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 6 JUIN 2014

**Présents :** Enseignants : M. OUDOT (président du conseil),  
M<sup>m</sup>e LEO

Municipalité : Mme ARNOULD, Maire adjoint aux affaires scolaires  
M. MARTIN, Conseiller Municipal

DDEN : M. BEAUX, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN)

Représentants des parents d'élèves:  
Mmes EVE, GOSSOT, PELTRET, RODET

---

### BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE:

L'année scolaire fut compliquée, avec 62 élèves dans l'école dont deux à intégrer pour deux classes, et beaucoup d'adultes (deux ATSEM, deux AVS, deux enseignants... et une EVS « aide à la direction » que M. OUDOT a préféré totalement laisser au service de l'école élémentaire). De plus, si les locaux provisoires avaient certes été bien préparés par la municipalité et des services techniques toujours disponibles, ils sont néanmoins plus petits et mal insonorisés. Le retour l'année prochaine dans des locaux remis à neuf et en partie plus vastes facilitera le travail de l'équipe qui se réjouit de s'y retrouver l'année prochaine. Le vaste gymnase était cette année particulièrement regretté. M. OUDOT précise que dans le gymnase le matériel d'EPS de l'école maternelle est mis à disposition de l'USEP depuis plusieurs années, comme celui de l'USEP est mis à disposition de l'école, au plus grand bénéfice des deux parties qui savent en prendre soin.

L'année a de plus été ponctuée de nombreuses circonstances externes difficiles, ainsi que par l'élaboration du PEDT ou l'augmentation du nombre d'élèves en cours d'année.

Le projet d'école a été suspendu car il était impossible à gérer dans les conditions présentes. Les enseignants ont préféré se concentrer sur le principal de leur travail, soient les apprentissages et le bien-être de leurs élèves.

### REUNIONS, VISITES ET MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE:

Le samedi 21 Juin aura lieu la visite de la « nouvelle » école maternelle de la Fontaine présentée par M. OUDOT, qui sera suivie par l'inauguration des locaux par M. BELLEVILLE, Maire de Sennecey. Comme il n'était pas possible de procéder à la manifestation de fin d'année prévue au projet d'école, les enseignants ont décidé de profiter des circonstances pour proposer ensuite un « concert » sans prétention des enfants réunis en chorale, suivi d'un pique-nique sur place pour les personnes intéressées. Ceci permettra de clôturer l'année de façon festive, d'autant que le 21 juin est également le jour de la fête de la musique et la premier jour de la saison d'été.

Les enfants de Grande Section auront la possibilité d'aller bientôt visiter la classe de CP.

### PREVISIONS D'EFFECTIFS ET DE REPARTITIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014-2015:

M. OUDOT a réalisé 20 admissions pour la prochaine rentrée. Il y aura donc, si aucune nouvelle admission n'a lieu qui alourdirait encore plus les effectifs, 20 petits, 22 moyens et 20 grands, soit au total 62 élèves dont une douzaine de dérogations. M. OUDOT précise que Mme l'Inspectrice de la circonscription a été mise au courant des effectifs.

M. OUDOT a décidé d'essayer d'alléger un peu la classe dans laquelle seront les Petits. Les 62 élèves seront donc répartis de la façon suivante :

- dans la classe d'Isabelle LEO : 30 enfants soit 20 petits et 10 moyens,
- dans la classe de Pascal OUDOT : 32 enfants soit 12 moyens et 20 grands.

Les élèves de Moyenne section seront comme d'habitude répartis au mieux des besoins pédagogiques.

## LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE EN 2014-2015 :

Comme tout le monde le sait désormais suite aux efforts constants de communication de la part de l'école et de la municipalité, les temps scolaires changeront l'année prochaine, avec un raccourcissement de la journée de classe (fin à 16h pour l'école maternelle) qui sera suivie de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), et une matinée de travail supplémentaire le mercredi matin.

M. OUDOT insiste sur le fait que cette réforme a pour premier objectif le bien-être des enfants à l'école et le respect de leurs rythmes. Les élèves doivent donc être bénéficiaires de ce nouvel aménagement, les activités mieux réparties sur la semaine pour des journées moins lourdes. L'école maternelle possède déjà des rythmes spécifiques proches des besoins des élèves, avec des séances courtes, alternées et différentes. Il est donc difficile de changer ce qui déjà fonctionne bien et est organisé pour que les enfants y trouvent « leur compte ». En revanche l'après-midi pose question avec la sieste des Petits qui ne peut être raccourcie (il faut déjà souvent en réveiller). Aujourd'hui les Petits au réveil ont avec leur maîtresse un temps privilégié pendant que leurs camarades de Moyenne section sont en récréation. Qu'en sera-t-il l'année prochaine? M. OUDOT explique qu'il n'a pas pour l'instant vraiment de réponse, mais qu'il fera au mieux avec Mme LEO pour que les enfants puissent se reposer normalement mais ne soient pas non plus lésés, et que les mesures les plus appropriées seront prises dès que les premiers constats auront été faits.

Le mercredi matin sera lui différent des autres matinées de la semaine. M. OUDOT estime que cette matinée doit rester un moment particulier dans la semaine sinon un temps de pause dans les apprentissages et qu'il est pour l'école maternelle l'opportunité de se remettre à travailler différemment, avec par exemple de « grosses » activités manuelles, un libre accès parfois pour les enfants entre les deux classes, des temps consacrés au Projet d'école avec pourquoi pas la venue plus ou moins régulières de parents d'élèves, etc. Le mercredi ferait en quelque sorte « rupture » tout en restant une matinée d'école.

Encore une fois M. OUDOT insiste sur le fait qu'il faudra pour les enseignants faire des essais de fonctionnement, et qu'ils n'hésiteront pas à en changer si cela ne fonctionne pas correctement, en gardant constamment comme objectifs le bien-être des élèves mais aussi les apprentissages.

M. OUDOT évoque également le temps de réinstallation qui sera nécessaire à la rentrée pour que les enfants s'approprient ou se réapproprient les locaux de la rue du Stade.

Certains aspects du projet d'école qui fonctionnent bien depuis de nombreuses années seront intégralement reconduits, comme le regroupement des élèves de Moyenne Section tous les après-midi avec Mme LEO pour des activités graphiques, la chorale ou le prêt d'albums.

## ETAT DES TRAVAUX, DEMENAGEMENT :

Les gros travaux sont terminés (sol, luminaires, chauffage...). Les services techniques de la commune se chargent actuellement des dernières installations (porte-manteaux, étagères...). Tout le matériel qui se trouve dans l'école actuelle va déménager. M. OUDOT remercie la municipalité qui a voté un budget pour l'acquisition d'aménagements et meubles neufs (tableaux, armoires...), y compris pour la garderie, la restauration (cuisine) ou le périscolaire qui pour la maternelle resteront entièrement dans les locaux de l'école.

Pour le déménagement, il y aura beaucoup de travail à faire par les ATSEM et les services techniques. Il sera plus important que celui de l'année dernière car il faut tout nettoyer et installer les NAP, y compris celles de l'école élémentaire qui dès le premier jour prendront place dans les locaux actuellement utilisés par la maternelle, ce qui va exiger un réaménagement des toilettes, par exemple. Les enseignants eux aussi devront de nouveau réinstaller leur classe sans perdre de vue le nombre de leurs élèves ou la circulation dans les locaux (sans oublier un fauteuil roulant).

Mme ARNOULD précise que les nouveaux rythmes a amené un travail souterrain peu visible mais exigeant pour élaborer les temps de travail des agents de la commune, qu'il s'agisse de l'encadrement de la restauration, des NAP ou du nettoyage des locaux qui doit être régulier dans les écoles mais ne pourra plus être fait aux heures habituelles. Le planning de nettoyage du gymnase par exemple a été compliqué à élaborer pour un local qui sera désormais utilisé quotidiennement et tardivement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.